



Le vendredi 10 septembre 2021, de 08h00 à 09h10 s'est tenue une **réunion entre le Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali (CNOM) et la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)** dans le bureau du Directeur Général de la DGSHP.

L'objet de la réunion était relatif au retard de traitement des dossiers surtout les licences. Les échanges ont porté sur :

1. les insuffisances constatées dans certains dossiers émanant de certains ordres professionnels de la santé dont celui des médecins;
2. l'indisponibilité du personnel de la DGSHP pour le traitement des dossiers;
3. les exigences du cabinet (Ministère) et du Secrétariat General du Gouvernement (SGG).

Les difficultés communes ont été partagées permettant à toutes les parties de jouer leurs

Écrit par Dr Tidiane

Jeudi, 16 Septembre 2021 19:20

partitions, dans un cadre de collaboration inclusif et de redevabilité. Le CNOM a rencontré un staff déterminé sous le leadership d'un DG pragmatique ayant instruit la mise en place d'un tableau de bord hebdomadaire de mouvements des dossiers relatifs à cette question.

Par la suite, il a été recommandé d'**organiser une rencontre entre la sous-direction réglementation, établissements de santé et tous les Ordres Professionnels de Santé (OPS)** à travers l'Inter-ordre pour discuter des insuffisances et faire converger les orientations dans l'esprit du respect strict des textes pour la diligence des dossiers au bénéfice des citoyens.

Pour le CNOM, le conseiller en charge de la Communication et la formation